LA LETTRE DU
SNMH
juin 2023

SANTÉ FO

Syndicat National des Médecins Hospitaliers Force Ouvrière

Crédit photo : Frédéric BLANC

au SOMMAIRE

DR CLAIRE ARA SOMOHANO
SITUATION AUX URGENCES DU CHR METZ-THIONVILLE **1-2**

DR ELISABETH RIVOLLIER
COMMUNIQUÉ DU SNMH **3-4**

PSYCHIATRIE :
AGGRAVATION DES CONDITIONS D'EXERCICE **5**

COMMUNIQUÉ
INTERNES : POUR UNE REVALORISATION DES STATUTS ET CONDITIONS DE TRAVAIL **6 -7**

SNMH
INFIRMIÈRE MORTELLEMENT POIGNARDÉE DANS SON SERVICE AU CHU DE REIMS **8-9**

DR LEÏLA GOFTI-LAROCHE
MESURES D'URGENCE POUR SAUVER NOS PATIENTS **10-11**

Des bras, des lits pour les urgences : LES COLLEGUES DES URGENCES ONT RAISON !

En décembre 2021 aucun médecin de garde aux urgences pour tout le département de la Mayenne (3 sites) avait conduit à une mobilisation sans précédent des syndicats, des professionnels, des élus et de la population devant le ministère de la santé le 4 décembre 2021. Le ministre Olivier Véran n'avait alors même pas reçu la délégation départementale des hôpitaux de Laval, Château Gonthier et Nord Mayenne.

Il y a quelques semaines le service des urgences de Metz-Thionville est resté plusieurs heures sans aucun personnel avec des patients présents suite à une série d'arrêts de travail.

La semaine dernière, les équipes des urgences de Grenoble ont *« transféré »* des patients devant la cafétéria du rez-de-chaussée haut du CHU Michallon pour protester contre l'impossibilité d'hospitaliser les patients qui en ont besoin.

Ils réclament des bras des lits pour l'hôpital

Les directions, confrontées à la résistance des personnels, qui n'oublient pas les trente ans de politique acharnée de fermeture de lits, ne soutiennent aucune des revendications. Le projet est de continuer à fermer, aussi incroyable que cela puisse paraitre, par la mise en

DR CLAIRE ARA SOMOHANO

SITUATION AUX URGENCES DU CHR METZ-THIONVILLE

place d'un binôme médecin-directeur sensé appliqué les futures restrictions dessinées par la loi Rist ou le rapport Ville entre autres... Entre le marteau et l'enclume les directions tentent de rendre les équipes qui alertent, responsables de la situation et évoquent des sanctions en cas de participation à des manifestations ou des regroupements incluant parfois les malades.

Le discours officiel, relayé, répété, martelé par les directions d'ARS et les directions d'établissements est simple. Si désormais elles sont contraintes (ce qui n'était pas le cas il y a un an dans les conseils de surveillance) d'admettre ouvertement les mises en danger grave des patients, des personnels et les entraves parfois fatales à l'accès aux soins, elles affirment avec constance et zèle que tout ce qui peut être fait est fait, la pénurie de personnel serait incontournable, il faudrait donc faire avec cette situation de carence. Il n'y aurait pas d'autre issue que de réinventer un système de santé appuyé sur les seules ressources actuelles.

Dans ce mouvement, les directions tentent d'associer la communauté médicale et de la convaincre d'accepter l'inacceptable comme une potion amère mais nécessaire : maintien et amplification des fermetures de lits, hospitalisation des patients en lits supplémentaires dans les services, fermetures des services d'accueil des urgences, fermetures de nouvelles maternités, et maintenant annulation des admissions programmées en service de spécialités.

Nous soutenons à notre niveau toutes les actions de résistance et d'information à la population qui doivent déboucher sur un programme effectif de réouverture de lits. Les actions entreprises par les directions locales ne débouchent ni sur des recrutements pérennes ni sur des ouvertures de lits. La communication positive ne peut constituer une réponse acceptable pour les personnels et les malades.

Nous exigeons l'ouverture de négociations à tous les niveaux pour des embauches immédiates, pour obtenir des bras des lits pour l'hôpital.

Pour le SNMH FO Isère, Dr Claire Ara Somohano.

Prise de parole pour le SNMH -FO

1er mai 2023 – Saint-Étienne

Prise de parole pour le SNMH -FO

Camarades, citoyennes, citoyens réunis à Saint-Étienne, En cette journée internationale des travailleurs, vous avez le salut fraternel de mes camarades du syndicat national des médecins hospitaliers force ouvrière.

Notre syndicat revendique un maintien, ou plutôt une restauration à ce stade de la démolition, du service publique de santé. Vous voulons ce service digne d'un pays dit développé, accessible à toutes et tous, et équitable face aux inégalités de santé.

Dans les hôpitaux publics c'est la débâcle. Des personnels médicaux, infirmiers fuient des conditions de travail qui ne permettent plus de soigner les malades dans le respect de leur dignité et, le comble, de leur sécurité. Ces conditions de travail vont aussi à l'encontre de notre indépendance professionnelle qui est là d'abord pour garantir les droits des patients, des citoyens. Se dressent des obstacles entre le soin et l'organisation des soins. Sont à l'œuvre les principes de la marchandisation associés à des managements féroces – partout en France des camarades collègues en témoignent - des méthodes qui prennent leur aise sur un personnel réputé docile. Est à l'œuvre aussi une négation de toute légitimité de la parole du personnel pourtant sur le terrain des soins au quotidien ; ils sont sommés d'exécuter les plans de restructuration en dépit du bon sens.

Plongés dans l'absurdité, nombre d'entre nous vivent, travaillent en plein cauchemar. S'en suit une désertion des personnels, une hémorragie des forces vives de ce grand service public qu'est l'hôpital.

L'hôpital massivement déserté, sans attraction pour les jeunes professionnel, est miné depuis des années : absence de planification pour la formation en nombre de médecins, incurie des politiques comme le maintien du numerus clausus avec son avatar le numerus apertus, moyens de formation maintenus dans l'indigence, mesures de suspension de certains personnels sur des bases pseudo-scientifiques discutables, propagation de l'intérim médical et soi-disant remède aggravant le mal, mesure de la loi Rist.

COMMUNIQUÉ DU SNMH

Résultats : des services d'urgences de proximité ferment, comme à Feurs, des maternités ferment. La population est en danger, les citoyens se retrouvant malades et donc très vulnérables sont abandonnés.

« Des lits des bras », c'est la revendication immédiate du syndicat national des médecins hospitaliers Force Ouvrière.

Nous nous révoltons avec les internes, devenus piliers des services alors qu'ils sont aussi en formation, et nous les soutenons dans leur grève.
Nous refusons de travailler dans un dédale de tâches administratives sous couvert de « qualité », imbroglio disqualifiant l'acte de soins lui-même et l'art médical.
Nous soutenons tous les appels à la population pour parvenir à un plan effectif de réouverture de lits.
Nous sommes unis dans la lutte avec les autres syndicats hospitaliers.
Nous appelons à la résistance pour défense de notre indépendance.
L'urgence n'est pas d'imposer un allongement de la durée de travail vers un âge où la pénibilité de l'exercice s'accroît, notablement dans les métiers du soin. L'urgence est de rétablir l'accès aux soins pour tous en ville comme à l'hôpital, d'obtenir des bras des lits pour les malades.
Notre syndicat auquel se sont raccrochés des médecins universitaires revendique une autre urgence, depuis le début : l'abolition de parcours sup.

A l'heure où la sécurité sociale est menacée, rappelons-nous les luttes de notre histoire.
Viendra l'heure où après le grand marasme que nous vivons, il nous appartiendra de reconstruire la démocratie sociale. Nombre d'entre nous pour l'instant sont dans l'urgence sur le front des luttes, comme dans le secteur de la santé nos camarades du Forez, de l'Isère, du Rouvray. Mais n'en doutons pas, les syndicats seront au charbon, à la manœuvre, et sans arrière pensée comme à la Libération, pour reconsolider et rénover la sécurité sociale.

En attendant, appuyons ou rejoignons les initiatives locales.

Oui, mes camarades, viendra l'heure de la profonde rénovation des services publics. Viendra l'heure où nous appartiendra la reconstruction, la réinvention de grands services publics : de l'éducation, de l'orientation, de la santé jusqu'aux soins gériatriques. Que nous, travailleurs de ces services, retrouvions le vrai sens de notre travail au service de nos concitoyens.

Pour l'année de lutte qui s'ouvre devant nous, que vivent ce qui nous réunit : les valeurs de solidarité

Que vive la justice sociale.

Docteur Elisabeth Rivollier

Monsieur le procureur de la république que faut il faire ? attendre le prochain mort ?

Le 21 avril 2023 **encore une fois, mais nous refusons de nous y habituer**, un malade dangereux pour lui même et pour les autres relevant d'une hospitalisation sous contrainte est sans solution. Le jeune (les plus expérimentés ont trouvé d'autres lieux pour exercer...) psychiatre de garde au SAU du CHU est un peu dépité, il quitte les urgences à 20 h00, il finit normalement à 18h en disant : *"cela va mal se passer avec ce patient"...*

Il n'y a pas de place en structure adaptée à Saint Egrève le soir même et probablement pas le lendemain non plus. Le malade erre dans les couloirs, vole les portables des autres patients et harcèle le personnel. Le médecin urgentiste essaye d'apaiser pendant plusieurs heures pour ne pas avoir à réaliser une contention/sédation forcée mais il ne peut pas passer sa demi garde à son chevet, le malade finit par se sauver des urgences. Il est retrouvé par quatre vigile qui le ramène et le patients finit contentionné au box 26.

Monsieur le procureur de la république, nous ne comptons pas en rester là. Vous avez décidé de classer sans suite le signalement déposer par les syndicats de personnels hospitaliers et de médecins. C'est votre responsabilité.

Nous reprenons ici les mots des médecins urgentistes du CHU de Grenoble que nous voulons protéger et soutenir car nous avons besoin d'eux.

Conclusion

Pour notre part, en tant qu'organisations syndicales, nous considérons que la responsabilité de la situation incombe totalement aux derniers gouvernements avec une responsabilité particulière des ministres Touraine, Buzyn, Veran et Braun qui n'ont eu de cesse de nous faire croire que la télémédecine, les progrès de la science, les cabines de téléconsultation ou encore le virage ambulatoire allait nous permettre de construire des hôpitaux sans lits.

Que ce soit au CHU de Grenoble ou au CHAI de Saint Egrève, cette politique volontariste de fermeture de lits (1 tiers, à la moitié des lits ont été fermé au cours des cinq dernières années) est responsable de la situation qui se cristallise aux urgences.

Les revendications des personnels en terme de conditions de travail doivent être entendues et pour cela l'ouverture de négociations locales et nationales est une urgence.

La première de toute les revendications hospitalières et de tous le secteur de la santé, "desbrasdeslits pour l'hôpital", est possible à satisfaire. Des mesures doivent et peuvent être prises. A ne pas prendre ces mesures, les pouvoirs publics endossent une considérable responsabilité.

Soutien aux Internes et aux personnels et syndicat FO de L'EPSAN (67)

La Fédération des personnels des Services Publics et des Services de Santé apporte, avec le SNMH FO, tout son soutien aux internes qui aujourd'hui sont en grève sur l'ensemble du territoire pour obtenir des avancées sur leur statut et leurs conditions de travail.

De même, la Fédération apporte son soutien à l'ensemble des personnels et au syndicat FO de l'EPSAN (Établissement Public de Santé Alsace Nord, Brumath, Strasbourg). En effet, cet établissement psychiatrique et tous ses personnels sont victimes d'une situation que l'on aurait pu éviter. Trois suicides en deux ans et des salariés qui dénoncent *« un mépris général »* de la Direction. Avec deux tentatives de suicide au moins depuis 2015, c'est un triste bilan des dernières années dans cet établissement.

Voilà près de 10 ans, pourtant, que les alertes se sont multipliées, dans les instances, à l'ARS,…. ! Si des amorces de changement *« managérial »* semblent

s'esquisser ces derniers temps, il n'en reste pas moins qu'il manque 85 postes de soignants sur 1 500 agents, ce qui conduit le restant des personnels à des cadences inadmissibles et épuisantes pour pallier aux remplacements.

Pour FO, il est temps d'y mettre un terme et de donner à la psychiatrie les moyens nécessaires à la prise en charge de nos concitoyens.

Très prochainement la Fédération abordera à nouveau l'ensemble de ces problèmes lors de sa Conférence Nationale de Psychiatrie qui déterminera les actions a mener.

La Fédération FO SPS tient à apporter son soutien aux familles et proches des victimes et ainsi qu'aux personnels de l'EPSAN.

Le Secrétariat Fédéral

Des revendications soutenues par le SNMH FO

En défendant leurs salaires, leurs conditions de travail, en refusant de se voir exploiter plus encore qu'ils ne le sont, les internes défendent l'hôpital public, défendent les conditions d'exercice de tous les médecins hospitaliers. C'est la raison pour laquelle le SNMH FO soutient la mobilisation des internes.

En effet, nous aussi, médecins hospitaliers, nous réclamons que nos salaires soient augmentés et retrouvions nos 4 années d'ancienneté volée, nous réclamons de ne pas travailler dans un dédale de démarches administratives sous couvert de « *qualité* », disqualifiant l'acte médical en lui-même, que les services soient pourvus en personnel qualifié et payé à leur juste valeur afin d'arrêter cette spirale infernale des fermetures de lits, de services et d'hôpitaux entiers.

L'absence de suppression dans les faits du numerus clausus, le maintien des suppressions de postes d'agents administratifs (secrétaires, gestionnaires des affaires médicales) rendent l'exercice hospitalier de plus en plus difficile, et certains d'entre nous ont l'impression de vivre un cauchemar absurde, et partent.

Défendre les salaires, c'est défendre l'hôpital public, car on voit bien que celui-ci s'écroule car depuis des années, on n'a pas voulu et on continue à ne pas vouloir payer le personnel, qu'il s'agisse des médecins et des personnels non médicaux.
Les internes, par leurs revendications, défendent l'hôpital public qui les forme et a besoin d'eux.

C'est pourquoi le SNMH FO a déposé un préavis de grève en soutien aux internes et à leurs revendications le 28 avril, et continuera de soutenir la mobilisation allant dans ce sens.

INFIRMIÈRE MORTELLEMENT POIGNARDÉE DANS SON SERVICE AU CHU DE REIMS

Émotion à la connaissance de ce drame, indignation après les propos tenus par les responsables de l'exécutif, révolte sur la duplicité de leurs propos.

Le ministre François Braun informe la France entière ce mardi matin 23 mai que l'infirmière poignardée dans son service du CHU de Reims la veille est décédée dans la nuit. Toute la presse en parle, les responsables gouvernementaux font déclarations sur déclarations. La première ministre Elisabeth Borne a exprimé *«sa grande tristesse»*. L'assemblée nationale interrompt ses débats pour faire une minute de silence.

Le SNMH FO reprend totalement les déclarations de la fédération Santé Force ouvrière, qui réclame

« des actes politiques forts, des moyens pour l'hôpital » **après** ***« cet acte monstrueux»***, **dénonçant** ***«la situation catastrophique de la prise en charge des malades mentaux dans nos établissements psychiatriques»***

Sur le fond, cet homicide d'une infirmière sur son lieu de travail, s'inscrit comme le résultat de décennies de politiques de destruction de l'hôpital, de suppression de lits et de personnels, d'insuffisance de moyens techniques et d'appareils permettant aux médecins, aux soignants d'exercer comme le nécessite le soin des malades.

Certains voudraient faire croire qu'il ne s'agit que d'un nouveau cas de violence parmi beaucoup d'autres dans une «société violente».

La violence c'est avant tout celle qui est exercée contre les soignants, les médecins, les patients qui ne peuvent se faire soigner selon les données de la connaissance. Quand les patients sont en attente de rendez-vous de consultations trop tardifs, de traitements nécessitant un suivi précis. La violence est exercée quand le ministre de la santé refuse de recevoir les délégations de soignants manifestant pour exiger les moyens qui leur sont retirés. Elle est exercée quand l'exécutif prend un décret qui refuse aux soignants suspendus sans solde lors de l'épidémie de Covid-19 de reconnaître leurs droits sociaux et de les menacer de suspensions à venir en cas de «récidive». Ce qui à déboucher sur plusieurs fermetures de Centre Médico Psychologique.

La violence c'est aussi les campagnes de presse orchestrées qui dénigrent les médecins présentés comme des nantis égocentriques.

Le SNMH FO dénonce l'indécence de certains propos prononcés par les responsables de l'exécutif à cette occasion.

« Je réunirai avant la fin de la semaine un comité avec toutes les parties prenantes, les syndicats, les professionnels » pour « *voir ce que l'on peut faire pour garantir encore plus de sécurité pour les soignants »*, a pour sa part promis le ministre de la Santé, François Braun.

Le SNMH FO ne peut que redire: ce ne sont pas les mesures policières qui régleront le problème.

Dans cette épreuve très douloureuse, le SNMH FO est aux côtés des soignants, des médecins, des patients qui exigent des moyens pour l'hôpital, et surtout l'arrêt de cette politique de destruction menée par l'exécutif. Les médecins et en particuliers les psychiatres exigent le respect qui est dû à leur savoir et à leur travail.

Il faut des bras, des lits, les appareillages d'imagerie qui sont nécessaires aux traitements des malades. Assez des discours de morale, marqués par la duplicité.

DR LEÏLA GOFTI-LAROCHE

Mesures d'urgences pour sauver nos patients

Le clivage entre urgentistes et spécialistes et même entre administratifs et soignants doit absolument être évité, même si le contexte fait que la tentation est grande.

Nous sommes tous supposés œuvrer dans le même sens : former les étudiants, faire de la recherche, et surtout soigner correctement les gens, tout mettre en oeuvre pour éviter les pertes de chances, la mise en danger de la vie des patients ET des professionnels qui les ont en charge, et se prémunir de toute situation d'indignité (harcèlement, discrimination, abandon …).

La problématique est nationale et c'est la conséquence directe de politiques engagées de longue date mais clairement accélérées et aggravées par les *« réformes »* de ce gouvernement porteur d'une idéologie qui vise à détruire méthodiquement tous nos services publics dont notre système de santé, en ville comme à l'hôpital : depuis parcours sup et la réforme de la Paces et des études de médecine, les législations qui détruisent la recherche académique, le principe de la T2A et de l'ONDAM, la Loi Rist dont le timing est désastreux, tout ce qui asphyxie les médecins généralistes et les paramédicaux libéraux, la situation de la psychiatrie, des SSR, … et toutes les attaques en cours contre les principes fondateurs de notre Sécurité Sociale, le système le plus juste et efficace qui soit.

Que dire du *« virage numérique »* qui, malgré des perspectives intéressantes offertes par l'Intelligence Artificielle et les Nouvelles Technologies, va surtout siphonner des moyens énormes au détriment des moyens humains nécessaires aux soins et qui ouvre un boulevard à des intérêts privés pour faire du système de santé un nouveau marché à conquérir au détriment de la santé des gens.

C'est pour toutes ces raisons que je suis étonnée que nous ne fassions pas tous corps contre le tsunami de mesures injustes et délétères, incompatibles avec notre code de déontologie, pour agir dans 2 directions :

- Fédérer les CHU et idéalement fédérer tous les acteurs de la santé (et du médico-social) pour faire pression au plus haut niveau de l'Etat, non pas pour *« réformer »*, *« innover »* ou Dieu sait quel élément de la langage marketing

pour tenter de masquer la poursuite d'une politique catastrophique qui ruine des vies et des carrières, mais pour réparer et retrouver nos organisations qui ont fait leur preuve et un système de santé digne de ce nom. Nous avions une recette qui marche, pas la peine d'aller en inventer d'autres qui ne marchent jamais.

Entre temps, prendre des mesures locales centrées sur l'intérêt et le respect des patients et des professionnels. Les postes sont vacants faute de soignants, c'est vrai, mais les soignants existent, des bien formés, il en existent beaucoup même, simplement ils refusent de revenir dans un lieu d'indignité, à 1000 lieux de leur vocation. Des milliers de médecins et de soignants ont quitté la France ces dernières années, beaucoup sont en Suisse, pour le salaire et les conditions de travail.

Beaucoup de soignants compétents et dévoués sont encore suspendus. Le 2 décembre 2022, un Directeur nous disait qu'ils n'existaient pas et que même s'il y en restait quelqu'uns ils refuseraient de revenir aider car *« ils n'ont pas de conscience professionnelle »*. Or le 9 décembre 2022, le collectif de Grenoble publiait un communiqué de presse qui n'a reçu aucun écho : après son appel (faisant suite à la demande d'un médecin du CHU qui voulait *« vraiment savoir ce qu'il en est »*) en seulement 24h plus de 20 soignants étaient prêts à revenir travailler en renfort.

A Voiron, des médecins avaient un projet bien ficelé d'ouverture des lits qui a été refusé.

De nombreuses propositions, simples, opérationnelles, remontent du terrain … à chaque fois bloquées pour des motifs idéologiques et/ou administratifs. Des solutions existent pour avancer dans le bon sens, des solutions parfois intermédiaires certes, en attendant de réussir à remettre notre système de santé sur les rails au niveau national.

A situation d'exception, mesures d'exception : qu'est ce qui est plus important, continuer à respecter la Loi du 5 aout 2021 qui n'a plus aucune raison d'être à part ne pas faire perdre la face à ceux qui l'ont défendu, et appliquer la Loi RIST dont déjà de nombreux hôpitaux se sont affranchis par dérogation ou faire en sorte que plus aucun de nos patients ne meure sur nos brancards ?

Leïla GOFTI-LAROCHE
Praticien Hospitalier, PharmD, PhD

Bulletin d'adhésion 2023

retournez ce bulletin, accompagné au regiement (à l'ordre du SNMH-FORCE OUVRIERE) à :

Dr Julie MATEO
24 chemin st Germain
38700 Corenc

Tarifs

PH temps plein, PU-PH : 210 euros

PH temps partiel, assistants, attachés temps plein : 120 euros

Internes, Attachés temps partiel, Retraités : 95€

Nom - Prénom .....

Statut actuel et spécialité exercée .....

Nom et adresse de l'hôpital .....

.....

Adresse d'envoi des courriers syndicaux .....

.....

Tél perso et/ou pro .....

Mail ..... @ .....